



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le Chantier de l'économie sociale et la Caisse d'économie solidaire Desjardins signent une entente de partenariat

Québec, le 23 octobre 2008 – Le Chantier de l'économie sociale et la Caisse d'économie solidaire Desjardins signent aujourd'hui une entente de partenariat qui, pour une période de trois ans, engagera les deux organismes à promouvoir et à développer auprès des personnes immigrantes des formules d'entreprises d'économie sociale et solidaire à la grandeur du Québec, notamment dans la grande région de Montréal.

Les deux partenaires souhaitent présenter tout le potentiel de l'entrepreneuriat coopératif et sans but lucratif aux nouveaux Québécois qui, souvent très scolarisés, représentent un bassin de relève nécessaire aux entreprises collectives. Pour ce faire, la Caisse et le Chantier mettront au point des outils de sensibilisation qui les viseront spécifiquement, leur faisant ainsi mieux connaître les possibilités sectorielles ainsi que les instruments de soutien technique et financier. Les secteurs d'activité touchés par l'entente sont l'habitation, les garderies, l'insertion, les services de proximité et les services financiers. Afin de soutenir la réalisation de cette entente, la Caisse versera 40 000 \$ par année pendant trois ans au Chantier de l'économie sociale par l'intermédiaire de son Fonds d'aide au développement du milieu.

« Par leurs valeurs d'inclusion et de solidarité, les entreprises d'économie sociale sont bien placées pour offrir des opportunités d'emploi, des biens et services de qualité et des occasions d'entreprendre collectivement aux personnes issues de l'immigration. Mais il faut en premier lieu mieux se connaître et se reconnaître. C'est le sens de la démarche que nous avons entreprise ensemble » a souligné Nancy Neamtan, Présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

« Il nous appartient aujourd'hui de décider que nous voulons construire une économie sociale avec nos nouveaux concitoyens, soutient Paul Ouellet, coordonnateur de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Les nouveaux Québécois sont trop nombreux à quitter le Québec parce qu'ils ne trouvent pas toujours où s'insérer convenablement au cœur de l'activité économique. Or, l'entreprise d'économie sociale qui sait bien conjuguer initiatives et solidarités peut répondre aux besoins des nouveaux arrivants. C'est dans cette dynamique que le Chantier et la Caisse veulent ouvrir aux nouveaux Québécois les portes d'une économie sociale qui s'est développée au Québec depuis 150 ans, selon un modèle qui lui est propre. »

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation de la société civile québécoise qui a pour mission la promotion et le développement de l'économie sociale. Il regroupe un ensemble de réseaux d'entreprises collectives, d'organisations de développement local et de mouvements sociaux qui partagent des valeurs de solidarité, de démocratie et d'équité, lesquelles sont le moteur de sa propre action.

Principale institution bancaire au Québec spécialisée en économie sociale, la Caisse d'économie solidaire Desjardins place le développement durable des communautés locales au cœur de la finance. Son engagement en fait une institution financière éthique. La Caisse recueille l'épargne des Québécois et des associations pour financer des projets élaborés par des coopératives et des organismes sans but lucratif. Sur l'ensemble du territoire québécois, elle accompagne plus 2600 entreprises collectives issues de quatre grands réseaux : coopératif, culturel, communautaire et syndical. La Caisse conseille également les citoyennes et les citoyens dans leur volonté de gérer leurs finances personnelles de manière judicieuse et socialement responsable.

-30-

Pour information : Jacques Hérivault, responsable des communications stratégiques
Chantier de l'économie sociale
Tél. : 514 899-9916, poste 236, cell : 514 992-5603

Marie-Reine Roy, conseillère en communication
Caisse d'économie solidaire
Tél. : 514 598-1666, poste 127